



# ASSOCIATION RENAISSANCE DU VIEUX LIMOGES

Siège social : 37, rue Adrien Tixier  
87100 Limoges  
Tél. : 05.55.79.69.93

[www.rvl87.com](http://www.rvl87.com) - [info@rvl87.com](mailto:info@rvl87.com)



LM-A23-17949  
19/09/2023

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901  
et le décret du 16 août 1901

Association locale d'usagers agréée  
en matière d'urbanisme

Monsieur Guillaume Guérin  
Président de Limoges Métropole  
CS 10001  
19 Rue Bernard Palissy  
87031 LIMOGES CEDEX 1

Limoges, le 10 septembre 2023

Monsieur le Président,

Dans le cadre de l'agrément de Renaissance du Vieux Limoges comme association d'usagers en matière d'urbanisme, vous m'avez adressé un dossier de projet de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme du Palais-sur-Vienne, et je vous en remercie.

Cette modification porte d'une part sur l'encadrement des constructions de bâtiments annexes à une habitation et d'autre part sur la couleur des matériaux.

Concernant les bâtiments annexes, l'augmentation de la taille possible pour ces édifices ne semble pas pouvoir porter de manière importante atteinte aux paysages. L'augmentation des distances possibles, par rapport à l'habitation principale, pour l'implantation de ces annexes (intégralement à l'intérieur de la distance de 10 mètres > un point d'une façade à au plus 10 mètres) ne semble pas davantage pouvoir susciter de préjudices aux paysages.

Les nouvelles règles édictées pour les couleurs des matériaux, limitant les possibilités de préjudices portés aux paysages, sont très satisfaisantes.

En conséquence, nous émettons un avis favorable au projet de modification du PLU.

J'adresse copie du présent avis à Monsieur le Maire du Palais-sur-Vienne et à Monsieur le Directeur Départemental des Territoires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes respectueuses salutations.

Le président

Michel Toulet